

Quelles agricultures en 2050 ?

*Une démarche prospective et participative
pour explorer les trajectoires de transition
vers moins d'intrants*

**Le cas de la production
laitière en Région wallonne**



Avant-propos

En Région wallonne comme dans de nombreuses régions européennes, le secteur agricole rencontre le défi de concilier les objectifs de production de l'agriculture, la diminution de l'impact environnemental des activités agricoles et le maintien de l'emploi dans les filières. L'étude présentée ici a été menée afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité du développement de filières basées sur des systèmes plus durables en Wallonie. Elle a porté sur quatre filières majeures : le lait, la viande bovine, les céréales et les pommes de terre. Un rapport complet est disponible pour chacune des filières. Les filières sont étudiées séparément ; les interactions entre les filières seront discutées ultérieurement.

La présente synthèse porte sur la filière du lait. L'étude dresse un état des lieux du fonctionnement actuel de la filière et de ses systèmes d'élevage aujourd'hui. Plusieurs horizons 2050 sont ensuite présentés, illustrant d'une part une évolution tendancielle et d'autre part une évolution basée sur un plus fort développement des systèmes d'élevage laitier à moindre utilisation d'intrants (aliments concentrés, engrais azotés et produits phytopharmaceutiques). Les résultats permettent de s'interroger sur les tendances actuelles et les marges de manœuvre existantes pour différentes orientations futures.

Cette étude et la présente brochure sont réalisées dans le cadre de la convention

**« Étude relative à la mise en œuvre d'un passage du modèle agricole
actuel à un modèle sans produits phytopharmaceutiques
et à usage limité d'engrais chimiques »**

établie avec l'Université catholique de Louvain par le Ministre wallon de l'Environnement, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des transports et du bien-être animal.

Auteurs : Timothée Petel, Clémentine Antier, Philippe Baret

Remerciements à toutes les personnes ayant contribué à cette étude, lors de l'enquête auprès des acteurs de la filière ainsi que des groupes de discussion multi-acteurs.

Avec le soutien de
la



Wallonie

Approche P.04

1 **Fonctionnement de
la filière du lait
en Région wallonne** P.08

2 **Systèmes
d'élevage laitier
en Région wallonne** P.12

3 **Scénarios prospectifs
et trajectoires
pour le futur** P.16

Conclusion P.22

Approche

PRINCIPE DE LA PROSPECTIVE

Une démarche prospective consiste à élaborer des scénarios futurs à partir d'un état des lieux actuel du secteur. Des scénarios sont décrits avec leurs conséquences et accompagnés d'une réflexion sur les facteurs qui peuvent influencer leur réalisation (freins et leviers). Contrairement à une démarche prédictive qui viserait à décrire le scénario le plus probable, l'intérêt d'un tel travail est de fournir différentes visions (les scénarios tendanciel et de transition), qui peuvent constituer des référentiels communs pour les acteurs du secteur et permettent alors de discuter des horizons possibles. Ils constituent aussi un outil stratégique pour la priorisation et la légitimation d'actions pertinentes par rapport aux horizons considérés. La prospective est une démarche continue et itérative. De telles démarches prospectives ont été largement mises en œuvre, notamment dans le domaine de l'énergie (e.g. Negawatt¹) et de l'agriculture (e.g. Afterres 2050², Agrimonde³).

PERIMÈTRE

La prospective présentée ici a été développée dans l'objectif d'étudier les possibles réductions d'intrants de l'agriculture en Région wallonne, avec un horizon de long terme (2050). Les intrants considérés sont les produits phytopharmaceutiques, les engrais azotés utilisés sur les cultures et les concentrés (fabriqués à partir de céréales, soja, autres coproduits, etc.) utilisés en alimentation animale.

Les impacts environnementaux, qui sont des conséquences des activités agricoles, ne sont pas inclus dans le périmètre de cette étude.

D'autre part, les aspects sociaux et économiques, qui influencent fortement les trajectoires des systèmes agricoles et alimentaires, ne sont pas modélisés car ces paramètres sont fortement liés à la situation actuelle et susceptibles d'évolutions complexes. Des discussions sectorielles sur ces aspects ont été menées à l'appui des scénarios.

ÉCHELLE D'ÉTUDE

Les systèmes agricoles et alimentaires peuvent être étudiés à différentes échelles : le champ, la ferme, la filière de transformation et de commercialisation, la politique nationale et européenne, les flux mondiaux. Le choix de l'échelle détermine le point d'entrée d'étude du système et le niveau d'action considéré. En partant du champ, les dimensions techniques sont amplifiées et l'agriculteur est souvent le seul acteur considéré. Le choix d'une approche à grande échelle, comme le niveau européen ou mondial, offre des perspectives plus larges mais peut conduire à négliger la diversité

des modes de production. Inspirée par le projet Afterres 2050 en France², l'échelle choisie pour les scénarisations présentées ici est celle des systèmes d'élevage dans les filières. Un système d'élevage est un ensemble des choix techniques et organisationnels qui déterminent notamment les quantités de produits phytosanitaires et d'engrais et d'aliments concentrés utilisés, le niveau de productivité (rendement) et, dans une certaine mesure, le type de valorisation. S'ils sont visibles à l'échelle du champ ou de l'exploitation, ces choix sont déterminés par une trajectoire historique individuelle et collective (évolution des techniques notamment), par un ensemble d'acteurs (acteurs de la production, du conseil, de la valorisation) et par un environnement économique global (prix des productions mais aussi normes et subsides). Pour rendre compte de la diversité sans complexifier à outrance, le nombre de systèmes d'élevage utilisés dans la scénarisation a été limité à sept.

MÉTHODOLOGIE

La collecte de données a été réalisée sur base des sources bibliographiques disponibles et d'une enquête auprès d'une quinzaine d'acteurs de la filière. Une synthèse préliminaire - comportant l'état des lieux de la filière, une cartographie des organisations du secteur, une typologie des systèmes d'élevage laitier, et une proposition de scénarios d'évolution - a été rédigée à partir des données recueillies. Des groupes de discussions ont ensuite été organisés avec 22 représentants de différents maillons de la filière (représentants des syndicats d'agriculteurs, de l'amont et de l'aval de la filière, conseillers agricoles, chercheurs, représentants de la société civile). Ils ont permis d'affiner les hypothèses des scénarios et de discuter des freins et leviers d'un passage vers des systèmes d'élevage à moindre utilisation d'intrants. Enfin, une synthèse finale a été rédigée, prenant en compte les remarques apportées par les acteurs. Le présent document résume ce processus et les principaux résultats.

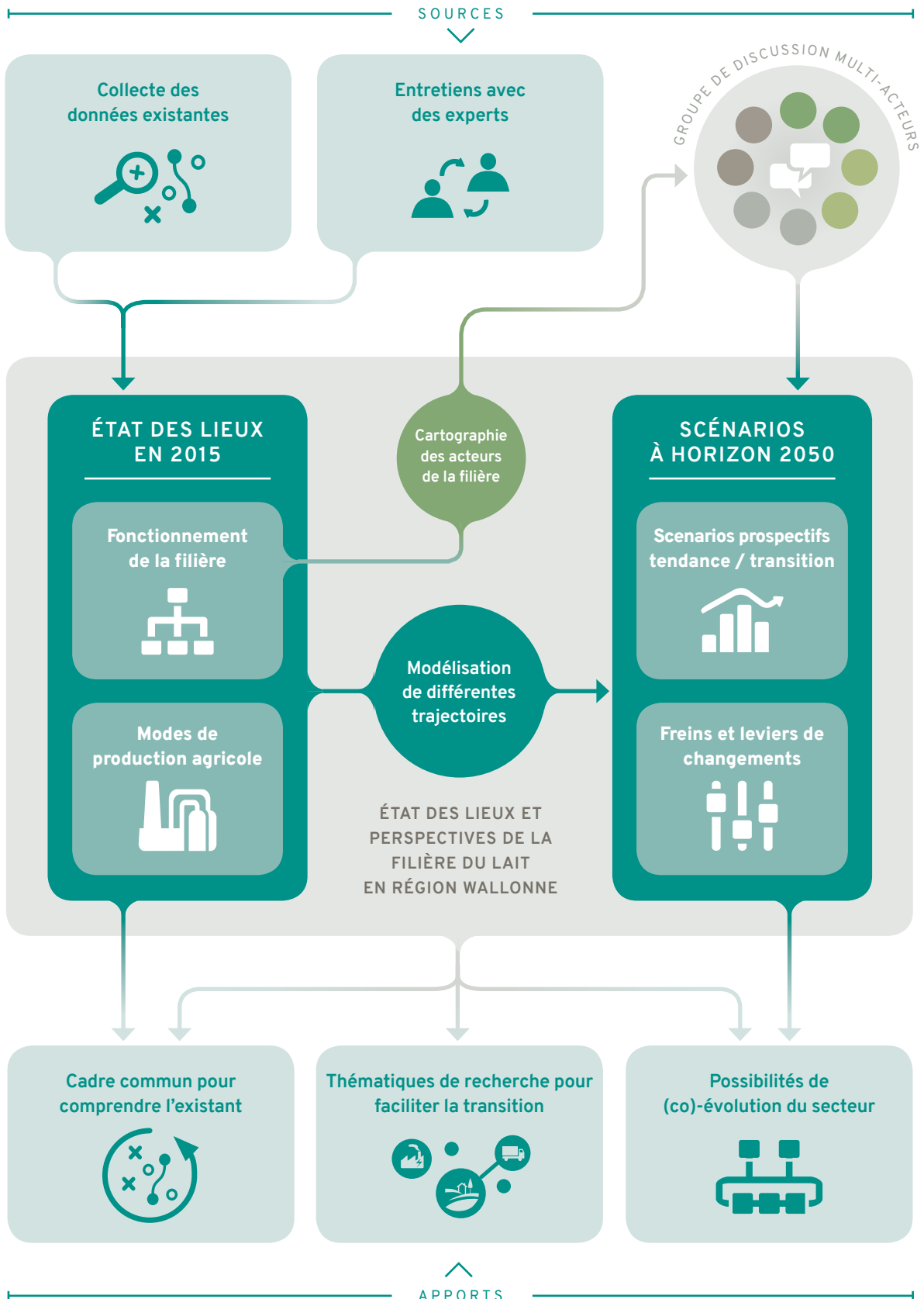
LIMITES DE LA DÉMARCHE

L'état des lieux s'est basé sur les données disponibles en Région wallonne. Pour certains aspects, en raison de l'absence de données existantes, une estimation a été proposée sur base de l'enquête auprès des acteurs de la filière. Il s'agit alors d'une approximation, en cohérence avec les connaissances de ces acteurs. La description des systèmes d'élevage a été réalisée à travers une typologie : il s'agit donc d'une représentation simplifiée de la réalité, qui permet de décrire la diversité existante de manière synthétique. D'autre part, si les scénarios proposés, au nombre de deux, ne peuvent couvrir toute la diversité des futurs possibles, ils offrent d'ores et déjà plusieurs horizons contrastés.

-
1. Association négaWatt, « Scénario négaWatt 2017-2050 : Réussir la transition énergétique en France », 2017.
 2. Association Solagro, « Le scénario Afterres 2050 », 2016.
 3. INRA et CIRAD, « Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable », 2009.



UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE



COMPOSITION DU GROUPE DE DISCUSSION MULTI-ACTEURS

CATÉGORIES D'ACTEURS



TABLE RONDE



Fonctionnement de la filière du lait en Région wallonne

LA PRODUCTION DE LAIT EN WALLONIE

En 2015, le cheptel laitier wallon s'élevait à 202 825 vaches laitières en production, réparties dans 3966 exploitations laitières (soit près de 31% des exploitations agricoles wallonnes).

Ces fermes laitières comptaient en moyenne 53 vaches laitières par exploitation. Un peu moins de la moitié (45%) sont des exploitations spécialisées en production laitière¹.

À la même période, la quantité de lait produit en Région wallonne s'élevait à 1380 millions de litres. La production laitière wallonne couvre environ 100% des besoins en lait pour l'alimentation humaine en Région wallonne et en Région de Bruxelles-capitale. Toutefois, ce taux de couverture masque d'importants flux internationaux d'import et d'export^{2,3}.

La production laitière est inégalement répartie sur le territoire wallon et son importance varie en fonction des régions :

La Région herbagère liégeoise et la Haute-Ardenne accueillent une part importante du cheptel laitier (33%) et des exploitations laitières wallonnes (25%). Ces dernières sont principalement des exploitations spécialisées lait (47% des exploitations wallonnes de ce type étant situées dans ces deux régions).

La Région limoneuse et le Condroz accueillent également une forte proportion du cheptel laitier (37%) et des exploitations laitières (42%). Caractérisées par des conditions pédoclimatiques adaptées aux grandes cultures, ces deux régions accueillent la majeure partie des exploitations mixtes cultures agricoles et lait wallonnes.

La production laitière est également développée en Famenne et en Ardenne (18% du cheptel et 20% des exploitations laitières). Ces deux régions du sud du pays sont caractérisées par une très forte proportion d'exploitations laitières dites bovins mixtes (disposant d'un troupeau laitier et allaitant)⁴.

Au cours des dernières décennies, le secteur laitier a subi une forte évolution caractérisée par une diminution du cheptel, une augmentation de la productivité par vache et une restructuration des exploitations (diminution de leur nombre et agrandissement de la taille des troupeaux).

Entre 2005 et 2015, le nombre d'exploitations détentrices a diminué de 38% passant de 6316 à 3966 exploitations. Parallèlement, le cheptel laitier a également diminué mais de manière moins marquée (-12%) passant de 230 374 à 202 825 vaches laitières en production. La restructuration des exploitations laitières s'est donc traduite par une augmentation du nombre de vaches laitières par ferme : en moyenne, les troupeaux ont augmenté de 15 têtes entre 2005 et 2015, pour atteindre 53 vaches laitières par exploitation en 2015.

1. Direction de l'Analyse économique agricole, 2017.
2. BCZ-CBL, « Rapport Annuel 2017 - Année d'activités 2016 », 2017.
3. Chiffres 2016 issus de l'enquête auprès des acteurs de la filière, 2017.
4. Direction de l'Analyse économique agricole, 2017.

L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Trois principaux circuits de commercialisation du lait peuvent être identifiés :

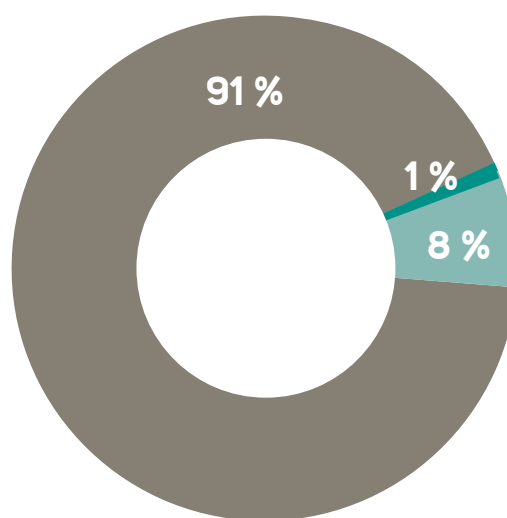
Le circuit de commercialisation conventionnel dans lequel les laiteries coopératives assurent la collecte du lait et généralement les premières étapes de transformation. Une partie de ces produits de première transformation sont directement fournis à la grande distribution (sous forme de produits finis), le reste (sous forme de produits vrac) est distribué à d'autres opérateurs (multinationales de l'industrie agroalimentaire ou petites et moyennes entreprises) qui réalisent la seconde transformation. Le circuit de commercialisation conventionnel est donc principalement orienté vers une production de produits standardisés pour l'export et la grande distribution. Ce circuit représente 1192 millions de litres de lait, soit 91% des volumes produits en Wallonie¹.

La transformation à la ferme concerne 12% des exploitations qui transforment leur lait (tout ou une partie) directement dans leur exploitation. Elle est estimée à 100 millions de litres de lait, soit 8% de la production laitière régionale².

D'autres circuits de commercialisation alternatifs se sont développés en Wallonie dans lesquels les producteurs ne sont pas sous contrat avec les laiteries conventionnelles. Ils peuvent alors se regrouper au sein d'une coopérative de producteurs (caractérisée par des modes de gouvernance plus horizontaux et des stratégies orientées vers des productions différenciées) ou s'associer directement à un opérateur de transformation (fromagers, etc.). Ce circuit représenterait moins de 1% de la production wallonne (11 millions de litres)³.

| | |
|---------------------------|------|
| Transformation à la ferme | 8 % |
| Circuits alternatifs | 1 % |
| Circuit conventionnel | 91 % |

Part relative des différents circuits de production laitière en Wallonie en 2015



Source : voir notes ci-dessous.

1. BCZ-CBL, « Rapport Annuel 2017 - Année d'activités 2016 », 2017.
2. Chiffres 2016 issus de l'enquête auprès des acteurs de la filière, 2017.
3. Chiffres 2017 issus de l'enquête auprès des acteurs de la filière, 2017.

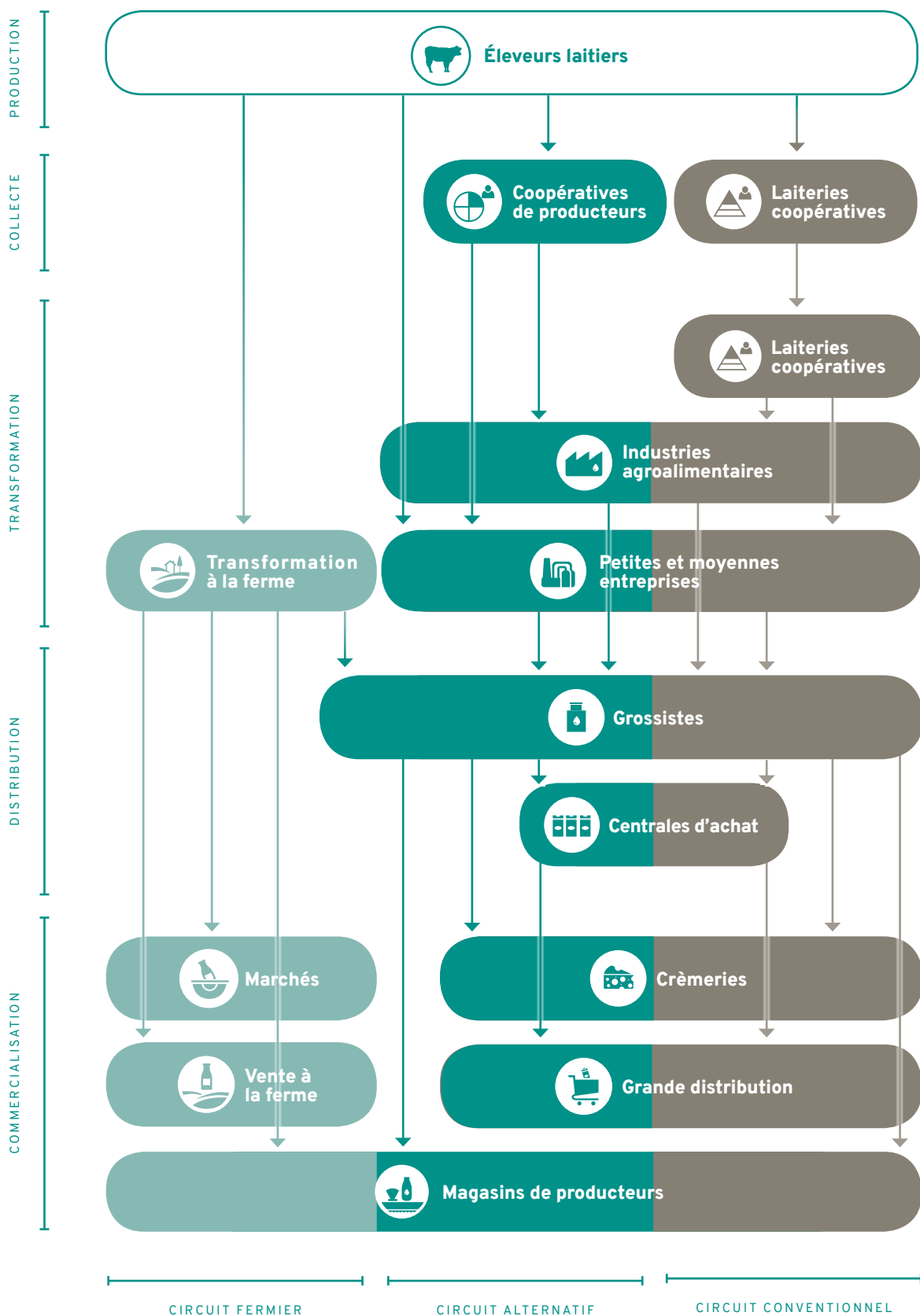
LA FIXATION DU PRIX DU LAIT

Historiquement, le secteur laitier européen a été caractérisé par une forte régulation du marché grâce à l'utilisation de différents instruments comme le système de quotas instauré en 1984.

Ces mécanismes se sont traduits par une hausse du prix payé aux producteurs à partir des années 1980 jusqu'en 1990, puis par une relative stabilité jusqu'au milieu des années 2000. À partir de cette période, les prix ont présenté des fluctuations importantes, qui s'expliquent par le démantèlement progressif des mécanismes publics de régulation des

prix au niveau européen lors des réformes de la PAC. Suite à ces évolutions, le prix d'achat du lait au producteur en Belgique a convergé vers celui des producteurs laitiers sur le marché mondial, en particulier celui de la poudre de lait. Ainsi, le prix du lait est aujourd'hui caractérisé par une forte volatilité (en réponse à l'instabilité des cours internationaux) et par une baisse généralisée depuis 2014. Ce mécanisme de fixation des prix concerne le circuit de commercialisation conventionnel. Dans les autres circuits, le mécanisme de fixation des prix payés aux producteurs peut être différent.

ACTEURS ET FLUX DE LA PRODUCTION À LA DISTRIBUTION





2

Systèmes d'élevage laitier en Région wallonne

MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉLABORATION DE LA TYPOLOGIE

L'élaboration d'une typologie des systèmes d'élevage laitier en Wallonie est un outil qui permet d'estimer leur contribution respective à la production et à l'utilisation d'intrants, facilitant ainsi la construction d'une vision à l'échelle de la Région.

Cet outil présente toutefois certaines limites car il s'agit d'une représentation simplifiée de la réalité. Premièrement, les catégories proposées recouvrent, dans le détail, des caractéristiques structurelles variables et une mise en œuvre des pratiques à des degrés divers. Deuxièmement, à l'échelle individuelle, un éleveur peut adopter différentes pratiques d'une année sur l'autre, en fonction des conditions financières et environnementales et de ses objectifs personnels. Enfin, ses choix évoluent au cours du temps, selon une trajectoire qui lui est propre. Si elle présente des limites, l'approche par typologie permet de modéliser la diversité des systèmes d'élevage qui coexistent et de mettre en regard la performance multiple de ces systèmes avec les objectifs attendus de l'agriculture.

La diversité des systèmes d'élevage laitier en Région wallonne a été mise en évidence à travers une analyse de données statistiques régionales, d'une revue de la littérature et d'entretiens avec des acteurs de la filière.

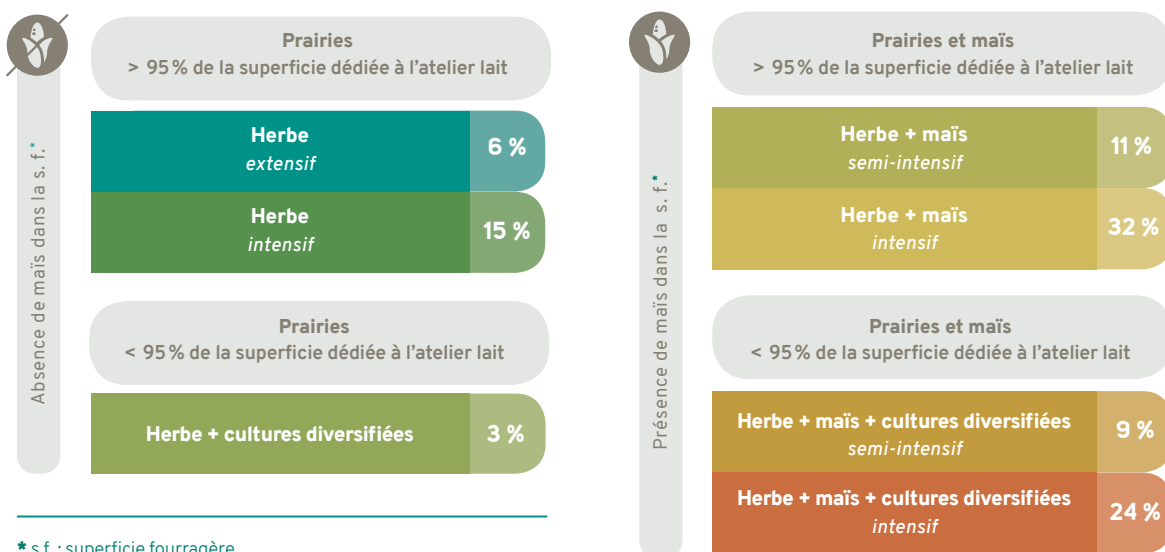
Une typologie des principaux systèmes d'élevage laitier, constituée de huit systèmes, a alors été proposée. Cette typologie repose sur trois critères : la présence ou l'absence de maïs ensilage dans la superficie dédiée à l'atelier lait ; la part des prairies et du maïs ensilage dans cette superficie (supérieure ou inférieure à 95 %) ; et le niveau de la productivité laitière (supérieure ou inférieure à la moyenne régionale).

Les systèmes ont ensuite été caractérisés en termes de productivité laitière (production de lait par vache et par an), d'utilisation de surface (surfaces de cultures nécessaires par vache laitière) et d'utilisation d'intrants (aliments concentrés et engrais azotés, en quantités par vache et par an, et produits phytosanitaires en quantité de substances actives par vache et par an). Ces estimations ont été effectuées en appliquant les critères de différenciation à un jeu de données statistiques régionales¹. Enfin, la part des différents systèmes d'élevage a été estimée sur base d'entretiens avec les acteurs du secteur.

1. La typologie présentée comporte sept systèmes. En effet, étant donné le faible nombre d'exploitations laitières dans les systèmes herbe cultures diversifiées extensif et intensif, ces derniers ont été considérés comme un seul système d'élevage laitier type.

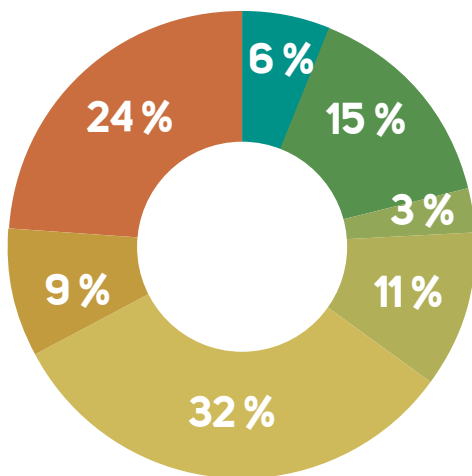
TYPLOGIE DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE ¹

Typologie des systèmes d'élevage laitier selon la présence ou l'absence de maïs, la part des prairies et du maïs, et le niveau de la productivité laitière



* s.f. : superficie fourragère.

Répartition du cheptel laitier par système d'élevage en Région wallonne en 2015. Estimation réalisée lors de l'enquête auprès des acteurs de la filière



Système *HE* **Herbe extensif** **6 %**

Ce système est basé sur la valorisation des prairies permanentes qui représentent la quasi-totalité de la SAU des exploitations. Leur objectif est de minimiser les coûts de production avec une ration basée sur l'herbe en priorité pâturée et en limitant l'utilisation des concentrés achetés à l'extérieur. Dans ces systèmes extensifs, l'intensité de la production est donc relativement faible (à l'hectare ou au litre de lait produit) et le chargement en bétail limité.

Système *HI* **Herbe intensif** **15 %**

Ce système est basé sur la valorisation de l'herbe des prairies permanentes. Toutefois, ce système poursuit l'objectif de maintenir une production laitière par vache élevée. Pour ce faire, des quantités importantes de concentrés sont ajoutés aux rations alimentaires.

Système *HMCD* **Herbe + cultures diversifiées** **3 %**

Ce système est basé sur la valorisation des prairies permanentes et de prairies temporaires. Ces dernières représentent une part non négligeable de la superficie dédiée à l'atelier lait (14%) contrairement aux deux autres modèles herbagers (HE et HI) dont la superficie en prairies temporaires est quasi nulle. Des cultures fourragères (autres que le maïs ensilage) et des céréales (destinées à la production de concentrés) sont intégrées à la rotation de façon à améliorer l'autonomie alimentaire et l'autonomie en concentrés des exploitations.

Système *HMSI* **Herbe + maïs semi-intensif** **11 %**

Ce système est basé sur l'utilisation des prairies (principalement permanentes) et de la culture de maïs ensilage. L'intensité de production est faible et les rations moins complétées en concentrés que dans les autres systèmes.

Système *HMI* **Herbe + maïs intensif** **32 %**

Ce système est basé sur la valorisation des prairies et du maïs ensilage. L'objectif de ce mode de production est de maximiser la production des exploitations. La productivité par vache est donc élevée et la ration est optimisée avec des apports en concentrés importants.

Système *HMCDI* **Herbe + maïs + cultures diversifiées semi-intensif** **9 %**

Ce système associe prairies permanentes et temporaires, maïs ensilage et d'autres cultures destinées à l'alimentation du troupeau laitier. Ces dernières permettent d'améliorer l'autonomie en concentrés de l'atelier lait. La productivité laitière moyenne des exploitations est relativement faible, malgré la présence de maïs ensilage.

Système *HMCDI* **Herbe + maïs + cultures diversifiées intensif** **24 %**

Ce système vise à maximiser la production de l'exploitation en accordant une place importante à la culture de maïs ensilage. La surface dédiée à l'atelier lait est complétée par des prairies (permanentes et temporaires) mais aussi d'autres cultures destinées à l'alimentation du troupeau. Le système est qualifié d'intensif visant une productivité par vache importante et présentant des chargements élevés. Ce système se retrouve également dans des exploitations intégrant des cultures de vente.

1. Échantillon issu de l'enquête agricole de la Direction de l'Analyse économique agricole (DAEA) pour l'année 2015 comportant les données relatives à 94 exploitations laitières spécialisées lait (OTE 450). Les systèmes d'élevage laitiers modélisés et les chiffres associés s'avèrent donc plus représentatifs des fermes «spécialisées lait» que des exploitations dites «mixtes» (bovins-lait et grandes cultures-lait). Toutefois, les systèmes proposés dans notre typologie sont définis au niveau de l'atelier lait, et à cette échelle, les modes de fonctionnement sont similaires dans les grands types d'exploitations laitières. Les systèmes d'élevage laitier caractérisés restent donc à priori adaptés aux différents types d'exploitations wallonnes présentant un atelier lait.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

Estimation des niveaux de productivité et du niveau d'utilisation d'intrants

| | Production | Aliments concentrés | | | Surfaces | Engrais azotés | | P.P.P. ² |
|---|----------------|--------------------------------|--------------------------|-----------------------|------------------------------|---|--|---|
| | <i>l/VL/an</i> | Utilisation <i>kg/VL/an</i> | Efficience <i>g/l</i> | Autonomie <i>%</i> | <i>ha/VL et sa suite</i> | N minéral <i>kg N/VL et sa suite</i> | N organique ¹ <i>kg N/VL et sa suite</i> | Quantité de s.a. <i>kg/VL et sa suite</i> |
| Herbe extensif | 5197 | 960 | 179 | 1 | 1,1 | 68 | 129 | 0,20 |
| Herbe intensif | 7486 | 1665 | 220 | 0 | 1,0 | 108 | 145 | 0,30 |
| Herbe + cultures diversifiées | 6256 | 1298 | 191 | 43 | 1,2 | 57 | 161 | 0,21 |
| Herbe + maïs semi-intensif | 4939 | 794 | 154 | 2 | 0,8 | 76 | 110 | 0,33 |
| Herbe + maïs intensif | 7502 | 1559 | 206 | 3 | 0,8 | 97 | 141 | 0,47 |
| herbe + maïs + cultures diversifiées semi-intensif | 4413 | 671 | 133 | 17 | 0,9 | 42 | 125 | 0,43 |
| herbe + maïs + cultures diversifiées intensif | 8155 | 1653 | 204 | 12 | 0,8 | 87 | 119 | 0,60 |



Estimations établies sur base des données disponibles dans la bibliographie, des entretiens menés avec les acteurs de la filière, et de l'exploitation des données disponibles au sein de l'enquête agricole DAEA (année 2015) – voir rapport complet.

Remarque (i) : les différents paramètres sont exprimés par vache laitière (VL) ou par vache laitière et sa suite (définie comme le bétail accompagnant la vache laitière c'est-à-dire les veaux, génisses et éventuels taureaux).

Remarque (ii) : l'autonomie en concentrés est définie comme le rapport entre la quantité de concentrés produits sur l'exploitation et la quantité totale de concentrés consommée par le troupeau laitier (vaches laitières et suites comprises).

Remarque (iii) : l'agriculture biologique n'a pas été considérée comme un système d'élevage type dans cette partie de l'étude. En effet, les systèmes laitiers en agriculture biologique ne constituent pas un groupe homogène par rapport aux différents paramètres considérés : ils présentent de grandes différences de structure et de performance, en fonction de la zone de production et de la philosophie de conversion.

1. Hors restitutions directes au pâturage.
2. Produits phytopharmaceutiques.



3

Scénarios prospectifs et trajectoires pour le futur

PRINCIPES ET MÉTHODES

Dans le cadre de cette étude, deux grandes orientations ont été modélisées à horizon 2050, en termes de répartition des systèmes d'élevage laitier : un scénario tendanciel, qui prolonge les tendances actuelles, et un scénario dit « de transition » dans lequel le développement des systèmes d'élevage laitier à moindre utilisation d'intrants et basés sur la valorisation des prairies est favorisé.

Les deux scénarios sont basés sur des hypothèses générales partagées. D'une part, on considère que le cheptel laitier diminuerait de 17% à horizon 2030 (prolongation des tendances observées ces dix dernières années) puis serait constant jusqu'en 2050. D'autre part, on suppose une augmentation de la productivité laitière et de l'efficacité d'utilisation des concentrés de +10%. Parallèlement, on considère qu'il y a une réduction de l'utilisation des intrants (produits phytopharmaceutiques et engrais) de -20% pour toutes les cultures dédiées à l'élevage laitier. Enfin, on considère qu'il y aurait une réduction de -10% des surfaces de culture dédiées à la production de concentrés (permise par une augmentation de +10% des rendements) à horizon 2050.

Le scénario tendanciel fait apparaître une généralisation des systèmes Herbe maïs intensif avec et sans cultures diversifiées (en cohérence avec le cons-

tat d'un développement des exploitations laitières intensives réalisant d'importants volumes de production et détenant des troupeaux de grande taille), alors que les systèmes herbagers extensif et à cultures diversifiées se maintiennent et progressent tout en restant minoritaires (en cohérence avec le constat du développement du secteur bio).

Pour le scénario de transition, deux objectifs ont au préalable été définis : le premier vise à réduire d'au moins 25% l'utilisation des différents intrants liés à l'élevage laitier (aliments concentrés, produits phytopharmaceutiques et engrais azotés) d'ici 2050 ; le second vise à maintenir constante la part des prairies dédiées à l'élevage laitier en les valorisant avec un chargement inférieur à 2 UGB/ha. Différentes combinaisons des systèmes d'élevage laitier peuvent permettre d'atteindre de tels objectifs. Pour y répondre, le scénario est construit sur un développement plus important des systèmes Herbe cultures diversifiées et Herbe extensif, représentant respectivement 30 et 38% du cheptel laitier en 2050.

Les scénarios et les hypothèses sur lesquelles ils se basent ont été discutés et affinés lors des groupes de discussion multi-acteurs.

CONSÉQUENCES DES SCÉNARIOS

Les scénarios permettent de montrer les compromis et les conséquences des reconfigurations possibles. Ces reconfigurations conduisent à différents niveaux de production laitière totale, d'utilisation d'intrants et de surfaces, et de taux de couverture de la demande en lait.

Le scénario tendanciel conduit à une diminution de la production de 5% (résultant de la combinaison du recul du cheptel laitier et de l'augmentation de la productivité par vache), conduisant à un taux de couverture des besoins en lait du territoire de 84%. En parallèle, l'utilisation des intrants diminue de

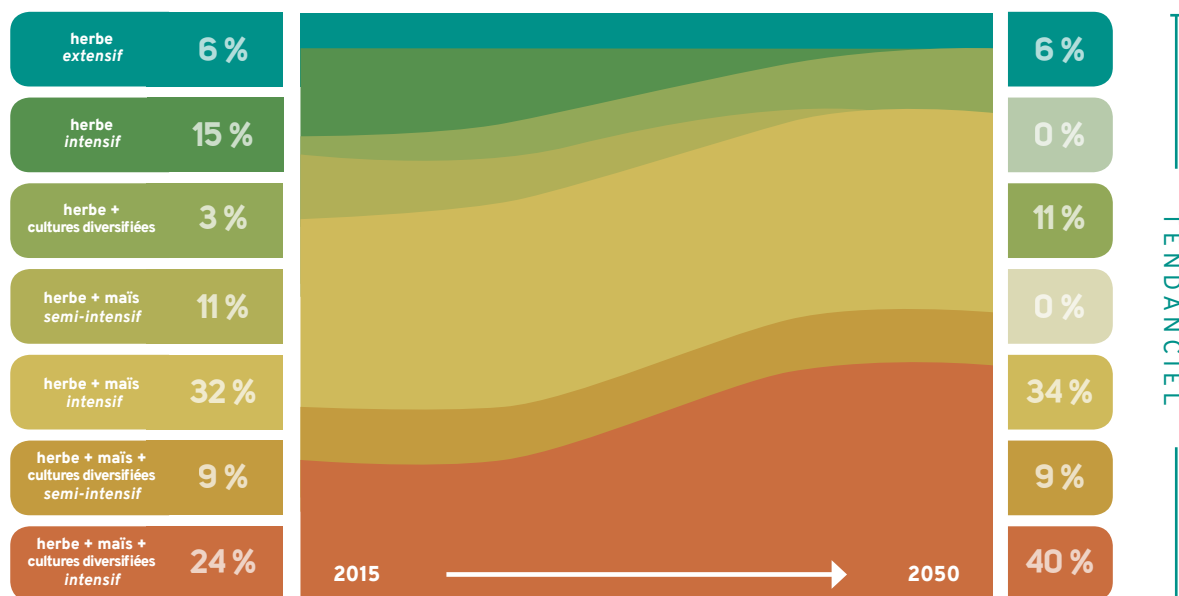
17% pour les concentrés achetés, 27% pour les produits phytopharmaceutiques et 37% pour les engrais azotés. Les surfaces dédiées à la production laitière diminuent de 17%.

Le scénario de transition conduit à une diminution de la production de 16%, résultant en un taux de couverture des besoins en lait du territoire de 74%. En parallèle, l'utilisation des intrants diminue de 30% pour les concentrés achetés, 50% pour les produits phytopharmaceutiques et 46% pour les engrais azotés. Les surfaces dédiées à la production laitière diminuent de seulement 5%.

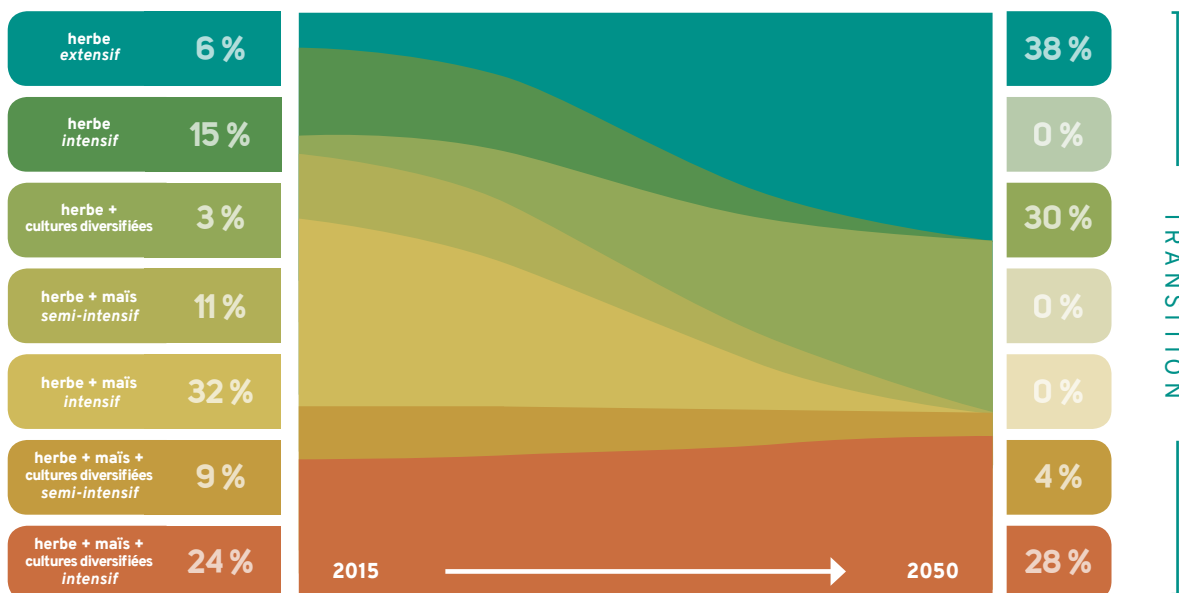


SCÉNARIOS À HORIZON 2050

Part des différents systèmes d'élevage laitier, selon l'état des lieux en 2015 et selon les horizons 2050 des scénarios



■ Poursuite des tendances observées depuis 10 ans.



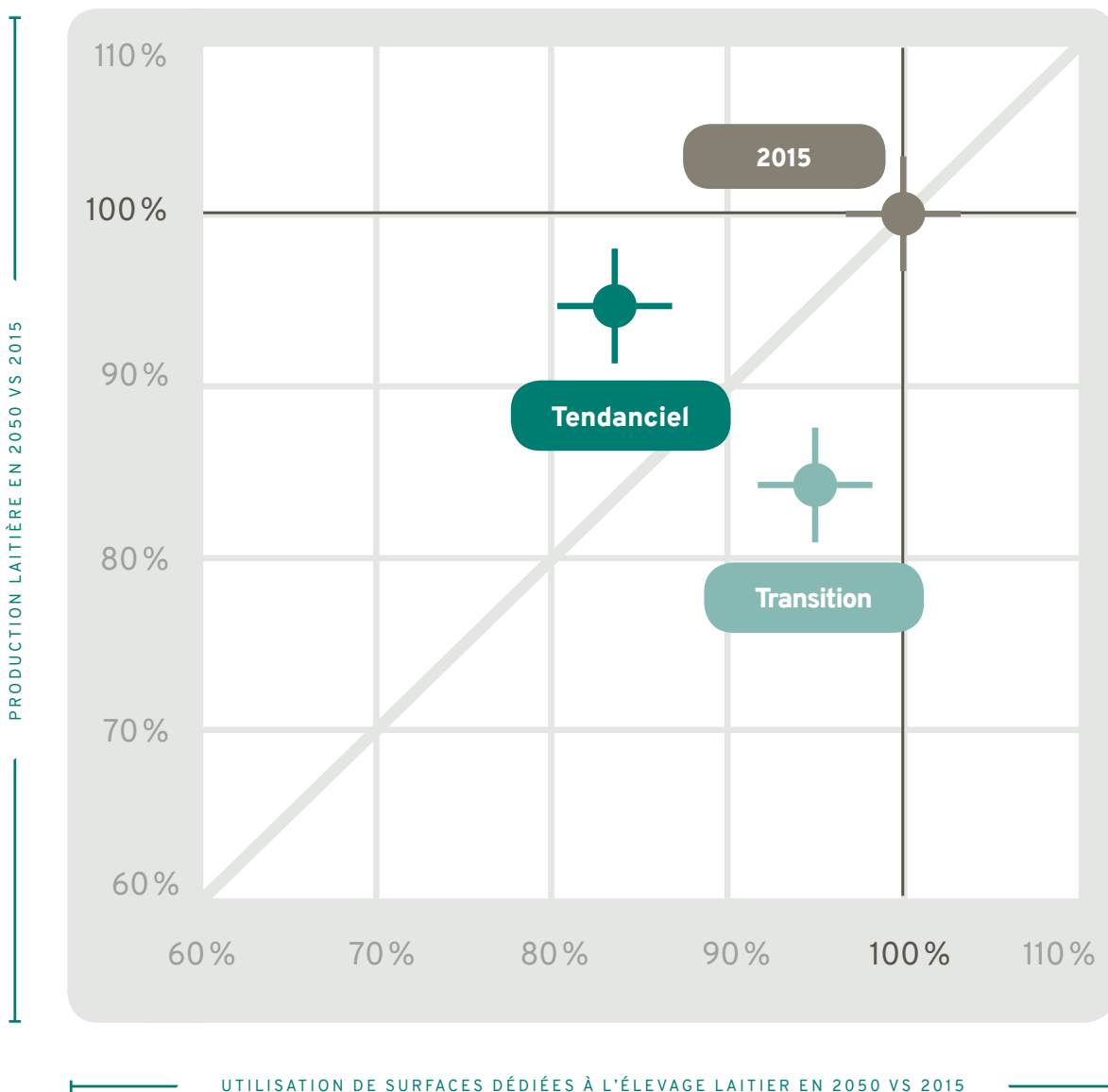
■ Évolution de la part des systèmes d'élevage laitier pour atteindre une réduction d'au moins 25% de l'utilisation des différents intrants liés à l'élevage laitier (aliments concentrés, produits phytopharmaceutiques et engrais azotés) d'ici 2050 et pour maintenir constante la part des prairies dédiées à l'élevage laitier en les valorisant avec un chargement inférieur à 2 UGB/ha.

Synthèse comparée des conséquences des scénarios sur la production laitière totale, l'utilisation d'intrants (aliments concentrés, engrais N minéraux, et produits phytopharmaceutiques) et de surfaces

| | État des lieux 2015 | Tendanciel 2050 | Transition 2050 |
|---|------------------------|--------------------|--------------------|
| Production régionale | | | |
| Cheptel laitier (10 ³ VL) | 203 | 169 | 169 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -17 % | -17 % |
| Production laitière valorisée (millions l) | 1335 | 1273 | 1117 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -5 % | -16 % |
| Taux de couverture de la demande en lait (%) | 101 % | 84 % | 74 % |
| Ecart vs 2015 (%) | | -17 % | -27 % |
| Utilisation d'intrants | | | |
| Utilisation de concentrés achetés pour l'élevage laitier (10 ³ T) | 304 | 256 | 212 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -17 % | -30 % |
| Utilisation de PPP pour l'élevage laitier (10 ³ kg s.a.) | 88 | 64 | 44 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -27 % | -50 % |
| Utilisation d'engrais N minéral pour l'élevage laitier (10 ³ T) | 17 | 11 | 9 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -37 % | -46 % |
| Utilisation de surfaces | | | |
| Surfaces dédiées à l'élevage laitier (10 ³ ha) | 177 | 146 | 169 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -18 % | -5 % |
| Surfaces en prairies dédiées à l'élevage laitier (10 ³ ha) | 128 | 98 | 134 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -23 % | 5 % |
| Autres surfaces dédiées à l'élevage laitier (10 ³ ha) | 49 | 47 | 34 |
| Ecart vs 2015 (%) | | -3 % | -30 % |

Conséquences comparées des scénarios en termes de production et d'utilisation de surfaces liées à l'élevage laitier en Région wallonne

Les deux scénarios sont modélisés avec un recul du cheptel laitier de 17% d'ici 2050. Le scénario tendanciel conduit à un recul de la production moins important comparé au scénario de transition. A l'opposé, le scénario de transition assure un moindre recul des surfaces dédiées à l'élevage laitier (dont les prairies) et une réduction plus importante de l'utilisation des intrants (produits phytopharmaceutiques, concentrés achetés et engrais azotés).



Tendanciel 2050

- 5% de production
- 18% de surfaces
- 27% de PPP

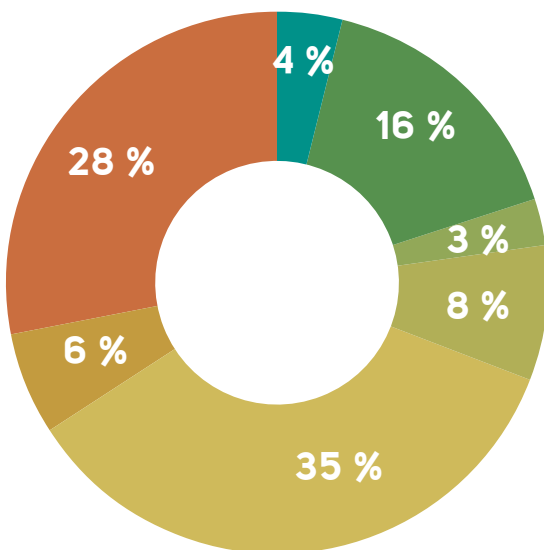
Transition 2050

- 16% de production
- 5% de surfaces
- 50% de PPP

LA PRODUCTION DE LAIT EN 2050

En 2015, la production de lait en Région wallonne était de 1380 millions de litres. Le taux de couverture des besoins alimentaires était alors de 101 %¹.

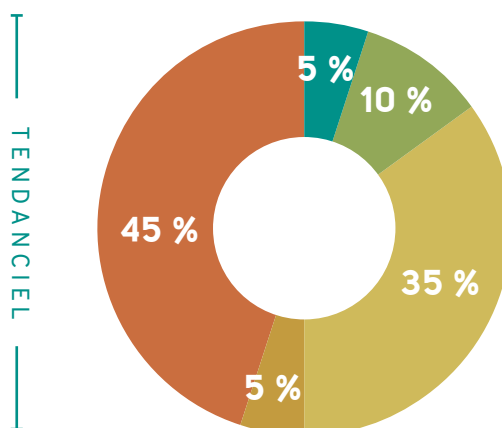
Répartition de la production en 2015



| | |
|----------------------|---|
| Système H E | Herbe extensif |
| Système H I | Herbe intensif |
| Système H M CD | Herbe + cultures diversifiées |
| Système H M SI | Herbe + maïs semi-intensif |
| Système H M I | Herbe + maïs intensif |
| Système H M CD SI | Herbe + maïs + cultures diversifiées semi-intensif |
| Système H M CD I | Herbe + maïs + cultures diversifiées intensif |

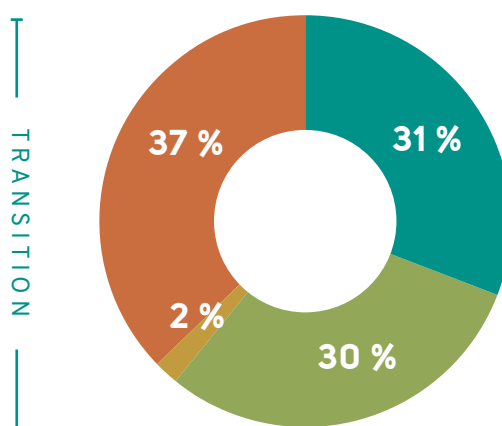
Scénario tendanciel

Dans le scénario tendanciel, la production de lait en 2050 serait de 1273 millions de litres, soit une diminution de 5 % par rapport à 2015. En 2050, la production serait désormais inférieure aux besoins alimentaires de la population (à mode de consommation inchangé), avec un taux de couverture des besoins de 84 %.



Scénario de transition

Dans le scénario de transition, la production de lait en 2050 serait de 1117 millions de litres, soit une diminution de 16 % par rapport à 2015. Le taux de couverture des besoins serait alors de 74 % (à mode de consommation inchangé).



1. Le taux de couverture des besoins est défini comme le rapport entre la quantité produite sur le territoire qui est effectivement consommée pour l'alimentation humaine et la quantité nécessaire pour couvrir les besoins en lait de la population. Le taux présenté ici est rapporté à la population de la Région wallonne et de la Région Bruxelles-Capitale.

Conclusion

En 2015, le cheptel laitier wallon s'élevait à 202 825 vaches laitières en production, réparties dans 3966 exploitations détentrices de vaches laitières, soit près de 31% des exploitations agricoles wallonnes. La quantité de lait produit en Région wallonne s'élevait à 1380 millions de litres.

La production laitière est majoritairement absorbée par les laiteries du circuit de commercialisation conventionnel (91% des flux). Cependant, la transformation à la ferme (8%) et les circuits alternatifs (<1%) se sont développés au cours des dernières années.

Une diversité de systèmes d'élevage coexistent en Wallonie. Sept systèmes d'élevage ont été référencés selon leur niveau de productivité laitière et la part des différentes cultures dans la superficie dédiée à l'atelier lait. Ces systèmes diffèrent ainsi en termes de productivité, d'utilisation de surface mais aussi en termes d'utilisation d'intrants (aliments concentrés, engrais azotés, et produits phytopharmaceutiques). Leur part a été estimée en s'appuyant sur l'enquête auprès des acteurs de la filière. Les systèmes basés sur l'herbe (herbe extensif, herbe intensif, herbe et cultures diversifiées) concernent 24% du cheptel laitier wallon. Le reste du cheptel se situe au sein de systèmes utilisant du maïs semi-intensifs et intensifs (respectivement 20% et 56% du cheptel).

Deux scénarios d'évolution de la part des différents systèmes d'élevage ont été modélisés. Le scénario tendanciel est conçu sur base d'une prolongation des tendances observées au cours des dix dernières années, soit un développement des systèmes à base de maïs et intensifs, alors que les systèmes herbagers extensif et à cultures diversifiées se maintiennent et progressent tout en restant minoritaires. Le scénario dit «de transition» est conçu avec une reconfiguration de la part des différents systèmes d'élevage permettant d'atteindre un objectif de réduction d'au moins 25% d'utilisation des différents intrants liés (aliments concentrés, produits phytopharmaceutiques et engrais azotés) et le maintien des prairies dédiées à l'élevage laitier avec un chargement inférieur à 2 UGB/ha d'ici 2050.

L'état des lieux et les scénarios ont été présentés aux acteurs de la filière afin de permettre une discussion sur les avantages et inconvénients de ces évolutions possibles, et sur les freins et leviers du passage vers des systèmes d'élevage à moindre intrants.

De plus amples détails sur la filière et les scénarios sont disponibles dans le rapport d'étude complet.

Contact : scenagri@gmail.com



RETOUR SOMMAIRE



UCL

**Université
catholique
de Louvain**
